

**Formulaire facultatif pour la participation à l'enquête publique
relative aux projets d'arrêtés de désignation des sites Natura 2000**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Identité et coordonnées du réclamant :

Nom : Prénom :

à titre personnel ou en tant que représentant de :

Société

Indivision

Groupement forestier

Dénomination:

Coordonnées :

Rue..... n°.....

CP : Commune :

Tél : E-mail :

Statut du réclamant

Gestionnaire agricole, n° de producteur :

Gestionnaire forestier, n° de forestier (si inscrit au SIGEC) :

Bailleur

Autre statut de gestionnaire : description de votre activité

.....

Citoyen

Association – à préciser :

Administration – à préciser :

Code du/des site(s) Natura 2000 concerné(s) :

Commune(s) concernée(s) :

Cadre réservé aux exploitants agricoles et forestiers pour l'accès éventuel au parcellaire tel que déclaré au SIGEC*

L'exploitant agricole ou forestier autorise les membres des commissions de conservation Natura 2000 à avoir accès aux informations cartographiques de son parcellaire 2012 dans le cadre du traitement de la présente demande.

Nom et prénom : Signature :

* A défaut de signature, l'exploitant agricole ou forestier reprend en annexe les cartes permettant d'identifier les parcelles nécessaires à l'instruction de ses demandes.

Table des matières

1. Problématiques générales	3
1. Effets bordures	3
A. Effet bordure avec le cadastre en limite de site	3
B. Effet bordure avec le SIGEC en limite de site	3
C. Effet bordure lié à la répartition des UG au sein d'une parcelle cadastrale ou SIGEC	3
2. Parcelle privée classée en UG Temp 02.....	4
3. Zone urbanisable en Natura 2000.	4
4. UG de petite taille (moins de 20 ares) enclavée dans une autre UG et rendant difficile la gestion de la parcelle.....	4
5. Fossé de drainage cartographié en UG1 ou en UG2	5
6. Demande de modification de l'UG faisant suite à une autorisation, un permis, une médiation socioéconomique ou une restauration qui n'aurait pas été prise en compte	5
7. Demande de renforcer le type d'UG sur base de critères biologiques	5
8. Demande d'ajout de parcelles en Natura 2000.	5
2. Problématiques liées à l'élevage	6
9. UG 2 et/ou UG3 à la sortie de l'étable ou d'un abri et problématique pour l'organisation du pâturage	6
10. Prairie enclavée par une UG à forte contrainte (UG2 UG3 UG4) bloquant le passage du bétail ou l'accès à l'eau	6
11. Demande d'inversion entre une UG3 et une UG5	6
12. Parcelle agricole couverte par une UG inappropriée par rapport aux caractéristiques de terrain.....	6
13. Les UG4 adjacentes à une UG2 ou à une UG 3 ont été fusionnées avec celles-ci, pour simplifier la gestion des parcelles concernées.....	7
14. UG4 irrégulière ou manquante en bordure de cours d'eau	7
15. Exploitation agricole dont la proportion de prairies à fortes contraintes (UG2, UG3 et UG4) pose des problèmes de gestion	7
16. Détenteur d'animaux non exploitant agricole dont la proportion de prairies à fortes contraintes (UG2, UG3 et UG4) pose des problèmes de gestion	8
3. Problématiques forestières	9
17. Layons d'exploitation et/ ou coupe-feu en UG02.	9
18. Peuplement mono-spécifique d'essence exotique référencé dans une UG différente de l'UG10	9
19. Peuplements mixtes d'essences exotiques et de feuillus indigènes désignés en UG06, 07, 08, 09	9
20. Gagnages intensifs notifiés à l'administration ou quais de débardage cartographiés dans une UG posant un problème dans la gestion forestière ou cynégétique.	9
21. UG ne correspondant pas au parcours sylvicole.	10
4. Autres problématiques	10
22. Description de la problématique:	10

1. Problématiques générales

1. Effets bordures

La superposition de plusieurs couches cartographiques (IGN, Cadastre et SIGEC) a induit des effets bordures. Il s'agit de discordances entre couches cartographiques caractérisées par un recouvrement en limite de quelques mètres, entraînant l'inclusion de parcelles au sein de sites ou d'unités de gestion. Deux cas de figure se présentent :

Une parcelle cadastrale ou une parcelle au sens du SIGEC, en limite de site est partiellement incluse en Natura 2000 par effet bordure. Pour ces parcelles, il importe de signifier vos observations afin qu'elles puissent être prises en compte.

A. Effet bordure avec le cadastre en limite de site

Les parcelles cadastrales présentant moins de 10 ares ET moins de 5 % de leur surface en Natura 2000 ne sont normalement pas reprises à l'annexe 1 de l'arrêté de désignation. Elles ne sont donc pas incluses dans le site (annexe 2.2 parcelles exclues) bien qu'elles apparaissent sur la cartographie. Dès lors, si vous identifiez une parcelle cadastrale incluse par effet bordure et reprise à l'annexe 1, vous pouvez l'identifier ci-après :

- Référence(s) cadastrale(s) reprise à l'annexe 1 de l'AD :
- Nature du couvert de ma parcelle physique :
- Superposition avec une UG cartographiée en
- Estimation de la surface concernée :

B. Effet bordure avec le SIGEC en limite de site

Certaines parcelles SIGEC en périphérie de site peuvent encore présenter une faible proportion de leur surface en Natura 2000. En cas d'effet bordure (quelques mètres de prairies incluses par effet de bordure le long d'un massif forestier par exemple)

- Référence SIGEC :
- Nature du couvert concerné de ma parcelle physique :
- Superposition avec une UG cartographie en
- Estimation de la surface concernée :

C. Effet bordure lié à la répartition des UG au sein d'une parcelle cadastrale ou SIGEC

Il s'agit de parcelle cadastrale ou de parcelle au sens du SIGEC, à l'intérieur d'un site, et présentant des unités de gestion ne correspondant manifestement pas à la situation de terrain, par effet bordure. Pour donner la meilleure information aux propriétaires et gestionnaires, l'administration a transmis des données très précises résultant de la superposition de couches cartographiques avec des décalages au niveau des UG. La cartographie légale est celle qui est basée sur l'IGN qui accompagne l'AD. Elle est consultable via le site internet <http://natura2000.wallonie.be> (rubrique « Enquêtes publiques »).

En cas d'erreur constatée sur cette cartographie légale :

- Référence SIGEC :
- Nature du couvert concerné de ma parcelle physique :
- Superposition avec une UG cartographie en
- Estimation de la surface concernée :

A défaut d'avoir pu vérifier la cartographie accessible via le site internet, les décrochages suivants sont constatés :

- Référence SIGEC :
- UG cartographiée
- Estimation de la surface concernée :
- X Y (si connues)

2. Parcelle privée classée en UG Temp 02

Les UG Temp 02 couvrent le domaine public, elles ne devraient pas couvrir des propriétés privées (Sauf cadre contractuel en confiant la gestion à l'administration).

- Référence SIGEC 2012, référence cadastrale, coordonnées Lambert ou numéro des annexes jointes (plan, IGN, ...)
- Remarque:

3. Zone urbanisable en Natura 2000

Dans les sites Natura 2000, les zones urbanisables reprises en UG 1, 2, 6, 7, 8 font partie du relevé des parcelles incluses en Natura 2000. Les autres parcelles de zones urbanisables en UG 3, 4, 5, 9, 10, 11 font partie du listing des parcelles exclues de Natura 2000 bien que reprises dans la cartographie.

- Référence cadastrale (commune, division, section,...) :
- Affectation au Plan de Secteur :
- Remarque :

4. UG de petite taille (inférieure à 20 ares) enclavée dans une autre UG et rendant difficile la gestion de la parcelle

- Référence SIGEC 2012, référence cadastrale, coordonnées Lambert ou numéro des annexes jointes (plan, IGN, ...) :
- UG concernée(s) :
- Surface :
- Remarque :

5. Fossé de drainage cartographié en UG1 ou en UG2

- Référence SIGEC 2012, référence cadastrale, coordonnées Lambert ou numéro des annexes jointes (plan, IGN, ...)

.....
- Joindre une copie de plan et y indiquer l'emplacement du ou des fossés
- Remarque:

.....

.....

6. Demande de modification de l'UG faisant suite à une autorisation, un permis, une médiation socio-économique ou une restauration qui n'aurait pas été prise en compte

- Référence SIGEC 2012, référence cadastrale, coordonnées Lambert ou numéro des annexes jointes (plan, IGN, ...) :

.....
- Date et nature de l'autorisation, du permis, de la médiation ou des travaux de restauration :

.....

.....
- Remarque:

.....

.....

7. Demande de renforcer le type d'UG sur base de critères biologiques

- Propriétaire oui - non
- N° de parcelle SIGEC (DS 2012) ou référence cadastrale (commune, division, section,...) ou numéro des annexes jointes (plan, IGN, ...) :

.....
- Surface de la ou des parcelles concernées et des UG :
- Motivation de la demande :

.....

.....

.....

.....

8. Demande d'ajout de parcelles en Natura 2000

Ces propositions pourraient être intégrées suite à une prochaine enquête publique, avec l'accord des propriétaires et gestionnaires.

- Propriétaire oui - non
- Référence SIGEC 2012, Référence cadastrale, coordonnées Lambert ou numéro des annexes jointes (plan, IGN, ...)

.....
- Superficie concernée :
- Motivation de cette demande :

.....

.....

.....

2. Problématiques liées à l'élevage

9. UG 2 et/ou UG3 à la sortie de l'étable ou d'un abri et problématique pour l'organisation du pâturage

- N° de parcelle SIGEC (DS 2012) ou référence cadastrale (commune, division, section...), emplacement du bâtiment et numéro des annexes jointes (plan, ...) :
.....
- Date de construction du bâtiment :
- Autorisation obtenue pour la construction du bâtiment : oui / non
- Date du permis d'environnement :
- Type de troupeau (viandeux/laitier/autre) :
- Taille du troupeau et charge de bétail¹ :
.....
.....
.....
- Remarque:.....
.....
.....

10. Prairie enclavée par une UG à forte contrainte (UG2 UG3 UG4) bloquant le passage du bétail ou l'accès à l'eau

- N° de parcelle SIGEC (DS 2012), ou référence cadastrale (commune, division, section...) ou numéro des annexes jointes (plan, IGN, ...) :
.....
- Description de la situation
.....
.....

11. Demande d'inversion entre une UG3 et une UG5

- Propriétaire : oui – non
- Gestionnaire : oui - non
- N° de parcelle SIGEC (DS 2012) ou référence cadastrale (commune, division, section...), ou numéro des annexes jointes (plan, IGN, ...) :
.....
- Surface de l'UG3 :
- Surface de l'UG5 :
- Motivation de la demande (UG 5 déjà en MAE, présence de haies, mare, relief, bois à proximité,...) :
.....
.....
.....

12. Parcelle agricole couverte par une UG inappropriée par rapport aux caractéristiques de terrain

Il s'agit par exemple de : prairie en terre de culture (UG11), en milieu aquatique ou en UG forestière, terre de culture (UG11) en UG prairie, ... Pour rappel, 2005 est l'année de référence pour la désignation des sites. Les évolutions ultérieures ne pourront être avalisées que si elles sont couvertes par un permis ou une autorisation.

- Références SIGEC 2012, référence cadastrale, coordonnées Lambert ou numéro des annexes jointes (plan, IGN, ...) :
.....

- Surface de la parcelle:
- Remarque:

13. Les UG4 adjacentes à une UG2 ou à une UG 3 ont été fusionnées avec celles-ci, pour simplifier la gestion des parcelles concernées

Certains cas ont peut-être été omis, ils peuvent être repris ci-dessous :

- Référence SIGEC2012 ou référence cadastrale, coordonnées Lambert ou numéro des annexes jointes (plan, IGN, ...).
- Remarque:

14. UG4 irrégulière ou manquante en bordure de cours d'eau

Les cultures (UG11) en bordure de cours d'eau ainsi que les prairies (UG5) en bordure de cours d'eau dans les sites à mulette épaisse et moules perlières devraient être bordés par des UG4.

- Référence SIGEC2012 ou référence cadastrale, coordonnées Lambert ou numéro des annexes jointes (plan, IGN, ...) :
- Remarque:

15. Exploitation agricole dont la proportion de prairies à fortes contraintes (UG2, UG3 et UG4) pose des problèmes de gestion

Pour statuer sur votre demande, les CC s'appuieront sur les informations de votre déclaration de superficie 2012 et au cheptel déclaré. Si cette situation a évolué, quels sont les changements ?

-
-
- Présence d'une réserve naturelle et surface :
 - Type de troupeau (viandeux/laitier/autre) :
 - Taille du troupeau et charge de bétail
-
- Problèmes de gestion soulevés
-

16. Détenteur d'animaux non exploitant agricole dont la proportion de prairies à fortes contraintes (UG2, UG3 et UG4) pose des problèmes de gestion

- Propriétaire : oui - non
- Références cadastrales des parcelles concernées : (commune, division, section...) ou numéro des annexes jointes (plan, IGN, ...)
.....
- Surface des parcelles concernées :
- Superficie en UG 2 :
- Superficie en UG 3 :
- Superficie en UG4 :
- Superficie totale en Natura 2000 :
- Surface pâturable en Natura 2000 :
- Surface pâturable totale:
- Type d'animaux :
- Charge de bétail/ha:.....
- Activité économique OUI – NON Si oui, précisez :
- Problèmes de gestion soulevés :
.....
.....
.....
.....
.....

3. Problématiques forestières

17. Layons d'exploitation et/ ou coupe-feu en UG02.

Certains layons d'exploitation et / ou coupe-feu ont été cartographiés en UG 02. Ils auraient dû l'être dans l'unité forestière adjacente. Si de tels cas subsistent, référencez-les ci-dessous :

- Références SIGEC 2012, référence cadastrale, coordonnées Lambert ou numéro des annexes jointes (plan, IGN, ...)

.....

- Remarque:

.....

.....

18. Peuplement mono-spécifique d'essence exotique référencé dans une UG différente de l'UG10

- Référence SIGEC 2012, référence cadastrale, coordonnées Lambert ou numéro des annexes jointes (plan, IGN, ...)

.....

- Remarque :

.....

.....

19. Peuplements mixtes d'essences exotiques et de feuillus indigènes désignés en UG06, 07, 08, 09

- Référence SIGEC 2012, référence cadastrale, coordonnées Lambert ou numéro des annexes jointes (plan, IGN, ...)

.....

- Remarque :

.....

.....

20. Gagnages intensifs notifiés à l'administration ou quais de débardage cartographiés dans une UG posant un problème dans la gestion forestière ou cynégétique

- Référence SIGEC 2012, référence cadastrale, coordonnées Lambert ou numéro des annexes jointes (plan, IGN, ...)

.....

- Remarque :

.....

.....

21. UG ne correspondant pas au parcours sylvicole

Il s'agit par exemple de coupe, chablis au sein d'une parcelle exotique ou jeune plantation couverte par une UG inappropriée vu l'évolution future du peuplement, peuplement indigène cartographié en UG10, ...

- N° de parcelle SIGEC (DS 2012) ou référence cadastrale (commune, division, section,...) ou numéro des annexes jointes (plan, IGN, ...) :
.....
- UG cartographiée :
- Éléments probants avancés (facture de l'exploitant, carte IGN au 1/10 000, photos aériennes, déclaration de superficie...) : annexe
- Surface de la ou des parcelles concernées :
- Description du parcours sylvicole antérieur et en cours :
.....
.....
.....
.....

4. Autres problématiques

22. Description de la problématique

.....
.....

- Propriétaire : oui – non
- Gestionnaire : oui - non
- Référence cadastrale (commune, division, section,...) ou N° de parcelle SIGEC (DS 2012) :
.....
- Commentaires :
.....
.....
.....
.....
.....